



COMMUNE
DE VELLERON
84740

Département de VAUCLUSE
Arrondissement d'AVIGNON

Tél. : 04 90 20 00 71
Courriel : mairie@velleron.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Velleron, mardi 28 mai 2024

Monsieur Philippe ARMENGOL, Maire
HOTEL DE VILLE
Place du Château
84740 VELLERON

à **Mesdames et Messieurs les hébergeurs
touristiques de la commune de Velleron**

Madame, Monsieur,

La commune de Velleron tient à vous rappeler que, conformément à la réglementation en vigueur, les hébergeurs touristiques sont tenus de percevoir la taxe de séjour auprès de leurs clients et de la reverser à la commune. Cette obligation s'applique à tous les hébergeurs, y compris ceux qui ne louent pas leurs biens via des plateformes de réservation en ligne.

Pour les hébergeurs qui louent en direct (via le Bon Coin par exemple), nous vous remercions de bien vouloir procéder au règlement de la taxe de séjour pour le 1^{er} semestre 2024 avant le 15 juillet 2024 auprès de la mairie de Velleron. Vous trouverez ci-joint le formulaire de déclaration à compléter et à retourner avec votre paiement par chèque à l'ordre du Trésor public.

Pour les hébergeurs qui louent via des plateformes de location comme Airbnb ou Abrisel par exemple, la mairie percevra directement le reversement de la taxe de séjour par leur intermédiaire.

Pour rappel, la taxe de séjour est un outil essentiel pour le financement et le développement des infrastructures et des services touristiques de notre commune. Votre contribution permet ainsi d'améliorer l'accueil et le séjour des visiteurs à Velleron.

Nous vous remercions par avance pour votre coopération et restons à votre disposition pour toute question ou demande d'information complémentaire.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Philippe ARMENGOL,
Maire de VELLERON

Pièces jointes :

- Tableau des tarifs appliqués pour la commune de Velleron
- Formulaire de déclaration de la taxe de séjour

MAIRIE DE VELLERON
Place du Château - 84740 VELLERON
Tél. : 04 90 20 00 71 - E-Mail : dgs@velleron.fr

N/Réf. : PA/CD - 2024/14

Objet : Versement de la taxe de séjour du 1^{er} semestre

Affaire suivie par
Christelle DELPRAT, DGS